

Informations de base	
2023/2794(DEA) DEA - Procédure d'acte délégué	Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur
Précision plus détaillée l'exigence de rétention du risque applicable aux initiateurs, aux sponsors, aux prêteurs initiaux et aux organes de gestion Complétant 2015/0226(COD) Subject 2.50.03 Marchés financiers, bourse, OPCVM, investissements, valeurs mobilières 2.50.05 Assurances, fonds de retraite 2.50.08 Services financiers, information financière et contrôle des comptes 2.50.10 Surveillance financière	

Evénements clés			
Date	Evénement	Référence	Résumé
07/07/2023	Publication du document de base non-législatif	C(2023)01563	
07/07/2023	Période initiale pour l'examen de l'acte délégué 3 mois		
12/07/2023	Annonce en plénière de la saisine de la commission		
17/10/2023	Pas d'opposition à l'acte délégué par le Parlement		